

# HERBIERS MARINS

**UN POUMON VERT INESTIMABLE  
POUR LA PLANÈTE ET L'HUMANITÉ**

**RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS**



# Résumé à l'intention des décideurs

Les herbiers marins sont composés de plantes à fleurs et sont présents dans les eaux peu profondes dans de nombreuses régions du globe, des tropiques au cercle arctique. Ils occupent une superficie de plus de 300 000 km<sup>2</sup> répartis sur 159 pays et six continents, ce qui en fait l'un des plus vastes habitats côtiers de la planète. Ces plantes forment de grandes prairies marines, créant un écosystème complexe, très productif et d'une grande richesse biologique. Elles fournissent également une multitude de services écosystémiques extrêmement précieux, qui contribuent largement à la préservation des écosystèmes, au bien-être humain et à la sécurité des habitants du littoral.

Les herbiers marins revêtent une importance fondamentale pour la production halieutique mondiale : ils constituent une zone de nurserie très prisée pour plus d'un cinquième des 25 plus grandes pêcheries du monde, ainsi qu'un abri et une source d'alimentation pour des milliers d'espèces, notamment des poissons, des mollusques et des crustacés, et des espèces menacées, en danger ou emblématiques (dugong, hippocampe, tortue de mer, etc.). Ils améliorent la qualité de l'eau en filtrant, en assimilant et en stockant les nutriments et les substances polluantes, et réduisent l'incidence des bactéries marines pathogènes. Ils contribuent ainsi directement à la protection des êtres humains, mais également à la prévention des maladies des coraux et de la contamination des aliments d'origine marine. Ils jouent également un rôle sur le plan culturel puisqu'ils sont bénéfiques au tourisme et à la pratique de loisirs dans le monde entier.

Les herbiers marins fournissent un excellent moyen naturel d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Bien qu'ils ne couvrent que 0,1 % des fonds marins, ils constituent des puits de carbone très efficaces pouvant stocker jusqu'à 18 % du carbone océanique à l'échelle mondiale. Ils permettent également de lutter contre l'acidification des océans, ce qui favorise la résilience des espèces et écosystèmes les plus vulnérables, tels que les récifs coralliens. Enfin, ils forment un rempart contre la houle, qui protège les populations côtières des risques croissants d'inondation et de tempête.

On observe toutefois un recul des herbiers marins à l'échelle mondiale depuis les années 1930. Selon les dernières estimations, 7 % de cet habitat marin essentiel disparaît chaque année, l'équivalent d'un terrain de football toutes les demi-heures. Seules 26 % des prairies recensées se trouvent dans des aires marines protégées (AMP), contre 40 % des récifs coralliens et 43 % des mangroves. Les rejets agricoles et industriels, l'aménagement du littoral et les changements climatiques constituent les principales menaces pour les herbiers marins. La pêche non réglementée, l'ancrage des bateaux, le piétinement et le dragage posent également des risques importants. Bien que les herbiers marins soient

globalement en déclin, ils ont tendance à reculer plus lentement, voire à bien se régénérer dans certaines zones, ce qui est encourageant. Ces progrès sont généralement le fruit d'interventions humaines visant à réduire l'effet des pressions d'origine anthropique.

Une meilleure reconnaissance de l'importance des écosystèmes d'herbiers marins pour la biodiversité et le bien-être humain permettrait de renforcer, partout dans le monde, les programmes de conservation, de gestion efficace et de restauration de ces écosystèmes. En garantissant leur protection, les pays peuvent atteindre de multiples objectifs économiques, sociétaux et nutritionnels, en s'appuyant sur des cadres politiques mis en œuvre à l'échelon national, régional ou mondial. En outre, les bénéfices découlant de la conservation et de la restauration des herbiers marins peuvent les aider à atteindre 26 cibles et indicateurs de dix objectifs de développement durable (ODD). Non seulement les herbiers marins sont indispensables à la vie sous-marine, mais ils fournissent également des avantages très divers aux populations terrestres. Les herbiers marins peuvent capter et stocker le CO<sub>2</sub>, d'où la possibilité pour les pays de les inclure dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) afin d'accroître leurs chances d'atteindre les objectifs fixés au titre de l'Accord de Paris et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ils doivent également figurer dans le cadre mondial pour la diversité pour l'après-2020 et dans la Convention sur la diversité biologique (CDB) afin de préserver l'intégrité de la biodiversité et des écosystèmes marins. Enfin, la restauration des prairies est l'occasion pour les pays de mettre en œuvre les engagements qui seront pris au titre de la future Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes.

Ce rapport de synthèse mondial souligne les bienfaits uniques des herbiers marins pour les populations du monde entier. Il résume, en s'appuyant sur des données scientifiques, les nombreux services écosystémiques associés aux herbiers marins et les risques auxquels nous serions exposés s'ils venaient à disparaître à l'ère du changement climatique, et il fait le point sur la perte et la dégradation de cet habitat dans le monde. Il propose également des mesures de gestion et des politiques publiques aux échelons local, régional et mondial, en vue de partager les bonnes pratiques et d'enrayer le déclin des herbiers marins. Enfin, il explique en quoi la conservation efficace, la gestion durable et la restauration réussie des écosystèmes d'herbiers marins permettraient aux gouvernements d'atteindre leurs cibles et objectifs internationaux en matière de politique environnementale et de respecter leurs engagements en la matière. Nous espérons que grâce à ce rapport, les décideurs s'intéresseront davantage au sort des herbiers marins afin de garantir l'avenir durable de ces écosystèmes essentiels, mais sous-estimés.

# Principaux messages et conclusions

→ **Les herbiers marins sont l'un des plus vastes habitats côtiers de la planète.** Ils sont présents dans les eaux peu profondes partout dans le monde, des régions subarctiques aux tropiques, dans 159 pays sur six continents. On recense environ 300 000 km<sup>2</sup> de prairies marines à l'échelle mondiale, mais cette surface pourrait être beaucoup plus importante selon les dernières estimations.

→ **Les herbiers marins offrent aux êtres humains divers avantages environnementaux, économiques et sociaux, ce qui en fait l'un des écosystèmes côtiers et marins les plus précieux de la planète.** Ils contribuent grandement à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à l'atténuation des effets du changement climatique, à l'enrichissement de la biodiversité, à la purification de l'eau, à la protection du littoral et au contrôle des maladies dans le monde. Les herbiers marins sont mieux protégés et fournissent davantage de services écosystémiques s'ils se trouvent à proximité d'autres écosystèmes côtiers (marais littoraux, récifs coralliens, mangroves et forêts de kelp, bancs d'huîtres et de moules, etc.) et y sont reliés. Il est primordial de préserver ces services écosystémiques afin de favoriser le bien-être humain et le développement.

→ **Les herbiers marins subissent des pressions d'origine naturelle et anthropique partout dans le monde.** Près de 30 % des prairies ont disparu depuis la fin du XIXe siècle et au moins 22 des 72 espèces d'herbiers marins sont en voie d'extinction. Les rejets urbains, agricoles et industriels, l'aménagement du littoral, le dragage, la pêche et la navigation non réglementées, ainsi que les changements climatiques constituent les principales menaces. Au vu des nombreux services écosystémiques qu'elles fournissent, la disparition des prairies à l'échelle planétaire a de graves conséquences pour les êtres humains. La conservation, la réhabilitation et la restauration de ces habitats permettraient d'inverser la tendance et de recréer les services écosystémiques perdus.

→ **Il est urgent d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques publiques et des mesures de gestion intégrées tenant compte des multiples avantages des écosystèmes d'herbiers marins.** La conservation et la restauration des prairies peuvent aider les pays à honorer

de multiples engagements internationaux, contribuant ainsi directement ou indirectement à l'atteinte de 26 cibles des ODD et d'autres objectifs stratégiques internationaux, tels que les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, les objectifs de l'Accord de Paris, de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, de la Convention de Ramsar sur les zones humides, et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

→ **Plusieurs pratiques permettent de protéger efficacement les écosystèmes d'herbiers marins à l'échelle régionale, nationale et locale.** Il convient notamment de tenir compte des multiples pressions et des effets cumulés des activités marines et terrestres sur ces écosystèmes. Les cadres de gestion doivent reposer sur des approches transversales et être intégrés au sein des juridictions. Ils doivent s'inscrire dans la transition mondiale en cours vers des économies maritimes globales, inclusives et durables.

→ **Les sciences participatives permettent d'infléchir et d'améliorer les politiques publiques, et ainsi de renforcer la conservation des phanérogame.** Les scientifiques citoyens peuvent aider à produire des données scientifiques aux fins de conservation, mettre en œuvre des projets de restauration, partager des idées, et participer à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et à l'élaboration des politiques en la matière. La cogestion avec les riverains des écosystèmes d'herbiers marins ou des aires protégées qui les abritent permet de mener des programmes plus efficaces et complets.

→ **Il existe de nombreux dispositifs privés ou publics de financement de la conservation et de la restauration d'herbiers marins, plus efficaces s'ils sont utilisés dans le cadre d'une approche mixte.** Les programmes de paiements pour services liés aux écosystèmes (PSE) appliqués aux herbiers marins sont encore rares, mais ils présentent un potentiel de développement et d'efficacité très prometteur. Des stratégies incluant la gestion, la conservation et la restauration des écosystèmes d'herbiers marins seront essentielles pour garantir l'avenir durable de l'économie bleue.





# Interventions recommandées

**1 Soutenir la constitution d'un groupe d'experts en politiques s'intéressant spécifiquement aux herbiers marins** afin d'analyser en détail l'efficacité des politiques publiques actuelles en la matière et de formuler des recommandations à l'intention de la communauté internationale.

**2 Réaliser une carte mondiale complète de la répartition et de l'état de santé des prairies marines.** Poursuivre et coordonner les programmes visant à combler les lacunes des corpus de données mondiaux relatifs à la superficie et à la répartition des écosystèmes d'herbiers marins : consolider les réseaux de suivi déjà en place sur le terrain ; étudier le potentiel de la télédétection ; et investir dans la gestion des données en vue de maintenir une base de données mondiale sur le long terme.

**3 Financer des projets visant à mieux comprendre et quantifier la valeur des biens et des services écosystémiques des herbiers marins.** Il convient de tenir compte des différentes espèces d'herbiers marins et d'accorder la priorité aux biotopes sous-représentés (littoraux d'Amérique du Sud, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique de l'Ouest).

**4 Faire prendre conscience de l'importance économique et sociale des herbiers marins et des conséquences de leur disparition.** Sensibiliser davantage le public au caractère emblématique des herbiers marins en mettant en évidence les biens et les services qu'ils fournissent à l'humanité.

**5 Élaborer des plans d'action nationaux en faveur des écosystèmes d'herbiers marins.** Ces plans doivent être en phase avec les divers engagements internationaux et contribuer à leur réalisation. Ils doivent être correctement intégrés et tenir compte des liens existant entre les herbiers marins et les autres écosystèmes à proximité (récifs coralliens, mangroves, forêts de kelp, marais salés, bancs de mollusques ou de crustacés, etc.).

**6 Intégrer la protection des herbiers marins dans la planification et la mise en œuvre du cadre mondial pour la diversité pour l'après-2020.** Il convient d'adopter des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps applicable aux écosystèmes d'herbiers marins à l'échelle mondiale. Ce point pourrait être inscrit à l'ordre du jour de la Conférence des parties (CDP) à la CDB de 2020 et constituerait une avancée positive pour la protection de ces écosystèmes et du littoral en général.

**7 Intégrer des interventions en faveur des écosystèmes d'herbiers marins dans les plans relatifs à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes et à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.** Fixer des objectifs en matière de restauration des écosystèmes d'herbiers marins et financer des programmes de recherche et de suivi des herbiers marins axés sur la sécurité alimentaire,

la réduction des risques de catastrophe, et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

**8 Reconnaître dans les CDN le rôle essentiel des herbiers marins dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.** Inclure les écosystèmes d'herbiers marins dans les inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre, dans les rapports de différents niveaux soumis au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et dans les rapports d'avancement des CDN.

**9 Valoriser la protection des herbiers marins dans les ODD, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et les autres programmes politiques internationaux.** Intégrer des indicateurs relatifs aux herbiers marins dans les dispositifs de suivi sur le terrain et par télédétection, notamment ceux établis dans le cadre des ODD, de l'Accord de Paris, de la CDB et du Cadre de Sendai.

**10 Accroître les financements nationaux, bilatéraux et multilatéraux nécessaires pour mener des interventions globales de conservation et de gestion durable des écosystèmes d'herbiers marins.** Repérer les volets de financement intéressants des fonds multilatéraux pour l'environnement. Étudier la possibilité de mettre en place un fonds mondial de protection et de restauration des herbiers marins et de renforcement des capacités en la matière.

**11 Mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux et encourager l'établissement de partenariats visant à faciliter l'intégration de programmes de conservation des herbiers marins dans la planification et la mise en œuvre.** La participation et les connaissances des communautés locales et autochtones sont primordiales pour garantir la réussite et la pérennité des interventions.

**12 Augmenter le nombre d'AMP ou d'aires marines gérées localement (AMGL) qui incluent la gestion des écosystèmes d'herbiers marins ou sont axées sur cette activité.** Sachant que seules 26 % des formations d'herbiers marins recensées se trouvent dans des aires protégées, c'est une intervention essentielle pour prévenir leur disparition et préserver les services écosystémiques qu'ils rendent à l'humanité.

**13 Mettre en place des subventions et des incitations économiques pour favoriser la conservation et la restauration des herbiers marins.** Encourager la mise en place d'incitations économiques ou incorporer la protection des herbiers marins dans les programmes PSE en cours afin de financer des activités locales de protection et de restauration. Élaborer des méthodes et des guides visant à faciliter l'introduction des écosystèmes d'herbiers marins sur le marché de droits d'émission de carbone.



**Programme des Nations Unies pour  
l'environnement (PNUE)**

United Nations Avenue, Gigiri  
PO Box 30552, 00100  
Nairobi, Kenya

Téléphone : +254 (0)20 762 1234  
Courriel : [unenvironment-info@un.org](mailto:unenvironment-info@un.org)

[www.unenvironment.org/fr](http://www.unenvironment.org/fr)

Courriel (publications) :  
[unep-publications@un.org](mailto:unep-publications@un.org)

**GRID-Arendal**

Teaterplassen 3  
PO Box 183, N-4802 Arendal  
Norvège

Téléphone : +47 4764 4555  
Courriel : [grid@grida.no](mailto:grid@grida.no)

[www.grida.no](http://www.grida.no)

**Centre mondial de surveillance de la  
conservation de la nature du PNUE**

219 Huntingdon Road  
Cambridge CB3 0DL  
Royaume-Uni

Téléphone : +44 (0)1223 277314  
Courriel : [info@unep-wcmc.org](mailto:info@unep-wcmc.org)

[www.unep-wcmc.org](http://www.unep-wcmc.org)

